

CALENDRIER

Vendredi 11 juin	Libération des Premières après les cours Intervention mois de l'autre en 2nde 2 de 9h à 11h
Lundi 14 juin	Intervention mois de l'autre en 2nde 5 de 9h à 11h Intervention mois de l'autre en 2nde 1 de 13h à 15h Intervention « info ados » en 3e Jaune de 10h à 12h
Mardi 15 juin	Intervention mois de l'autre en 2nde 4 de 9h à 11h Temps de prière à 12h et office vespéral avec la maîtrise à 16h30 à la chapelle. Derniers offices du mardi pour cette année.
Mercredi 16 juin	Intervention mois de l'autre en 2nde 3 de 8h à 10h
Jeudi 17 juin	Epreuves de philosophie et de français (écrit)
Vendredi 18 juin	Messe de fin d'année à 17h à la chapelle

« La créativité, c'est l'intelligence qui s'amuse »

Albert Einstein

Infos générales

Régularisation des absences : Rappel

Chaque élève doit comparer le récapitulatif de ses absences enregistrées sur MBN avec les billets bleus dans son carnet, et régulariser les absences non justifiées.

Les absences non justifiées avant l'édition des bulletins sont comptabilisées et apparaîtront dans les bulletins sans possibilité de correction.

Toutes les absences antérieures au 31 mai doivent être régularisées avant le 14 juin. Tout retard de justification sera sanctionné.

Tenue vestimentaire : Rappel

Conformément au Règlement intérieur, les élèves se doivent de porter une tenue vestimentaire en adéquation avec l'ambiance de travail qui doit régner à l'intérieur de l'établissement jusqu'à la fin des cours.

Transition d'année – MonBureauNumérique

Pour ne pas perdre de données lors de la transition d'année scolaire sur MBN, chaque utilisateur doit prendre soin de sauvegarder sur son ordinateur ou sur un support externe les documents dont il dispose sur MBN.

Les messages conservés dans la boîte de réception doivent être archivés dans des dossiers de la boîte de réception pour ne pas être effacés automatiquement lors du changement d'année.

CTS : Gratuité des transports pour les moins de 18 ans

Pour la prochaine année scolaire 2021-2022 la gratuité des transports en commun sur l'Eurométropole pour les moins de 18 ans sera mise en place à partir du 1er septembre 2021. Pour en profiter, les mineurs concernés devront au préalable se munir d'un titre gratuit sur carte Badgéo ou sur l'application CTS (pour les téléphones éligibles). La démarche d'adhésion sera dématérialisée, et ne pourra être réalisée que sur le site de la CTS <https://cts-strasbourgq.eu/fr/Titres-de-transport/agence-en-ligne/> à compter du 14 juin 2021.

Action caritative en faveur de l'association Altiplano

L'action caritative du repas du partage et du marché solidaire a rapporté 4589 €. Cette somme sera reversée à l'association Altiplano qui œuvre au service des plus pauvres au Pérou. On trouvera sous le lien suivant des renseignements sur les actions menées par l'association. <https://www.altiplanolima.com/> Merci à celles et à ceux qui ont participé au repas du partage et au marché solidaire et qui, par leur action, permettront à des enfants d'être soignés et scolarisés à l'autre bout de la planète.

Spécial Lycée

Livrets scolaires

Le livret scolaire au lycée (classes de première et terminale) destiné au baccalauréat est dématérialisé. Ce document est consultable par les familles via *MonBureauNumérique* : onglet " e-services ", " scolarité services ". Les familles téléchargent le livret entre le 12 et le 28 juillet et le conservent, aucun duplicata ne sera fourni.

Fonctionnement du lycée : Rappel

Mercredi 9, jeudi 10 et vendredi 11 juin (semaine A)

- 1°1 à 1°5 + 2°1 à 2°5 : cours en présentiel dans l'établissement.

Du 14 juin au 2 juillet

- 2°1, 2°2, 2°3, 2°4 et 2°5 : cours en présentiel dans l'établissement.

En cas de difficulté de connexion à une classe virtuelle, les élèves doivent immédiatement téléphoner au lycée pour se faire aider et pour pouvoir suivre le cours concerné en distanciel.

Restauration des lycéens à partir du 7 juin

Le planning spécifique de passage des lycéens à la cafétéria du Meating ou au self pour la semaine du 7 au 11 juin doit être consulté sur MBN dans l'article « modifications de l'emploi du temps et planning de la restauration ».

A partir du 14 juin, la cafeteria sera fermée et les élèves demi-pensionnaires de seconde déjeuneront au self.

Restitution de l'ordinateur

Les élèves de 2de ou de 1^{ère} qui ne seront pas scolarisés dans un lycée de la région Grand Est en 2021-2022 doivent restituer avant la fin de l'année l'ordinateur qui leur a été mis à disposition pour leur scolarité (bureau B14).